



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E188207

VALABLE JUSQU'AU 17/10/2024

ÉDITÉ LE 30/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/11/2020
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 28/02/2023
1 000

Raison sociale : LAMOTHE
67 CHE DE SIMOUN
40270 GRENADE SUR L'ADOUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 891 053 746 RCS

Siret : 891 053 746 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 00 94876

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21134327104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21134327104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 05 58 45 10 08
Portable :

Fax :

Site Internet : lamothe-chauffage-sanitaire.fr
E-mail : eurl.lamothe@gmail.com

Responsabilité légale :
LAMOTHE JESSICA AUDREY GÉRANT

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	06/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/07/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/11/2020
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	20/11/2020
o Ventilation mécanique	20/11/2020

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.